

## AVIS PUBLIC

---

### ENTRÉES EN VIGUEUR DE RÈGLEMENTS

**AVIS PUBLIC** est par les présentes donné par la soussignée, Secrétaire de l'arrondissement d'Outremont, que lors de sa séance ordinaire tenue le 2 mai 2023, le conseil de l'arrondissement a adopté les règlements suivants :

**AO-604** intitulé : « *Règlement modifiant le règlement sur la circulation et le stationnement (1171).* »  
L'objet de ce règlement vise à modifier les règles de stationnement applicables sur l'avenue Bloomfield entre les avenues Saint-Viateur et Lajoie, l'avenue Champagneur entre les avenues Bernard et Lajoie, l'avenue de l'Épée entre les avenues Bernard et Lajoie et l'avenue Édouard-Charles prévues à l'annexe « H » du Règlement relatif à la circulation et au stationnement (1171).

**AO-605** intitulé : « *Règlement modifiant le règlement sur la circulation et le stationnement (1171).* »  
L'objet de ce règlement vise à modifier les règles de stationnement applicables sur les avenues Durocher et Querbes entre les avenues Saint-Viateur et Lajoie prévues à l'annexe « H » du Règlement relatif à la circulation et au stationnement (1171).

**AO-606** intitulé : « *Règlement modifiant le règlement sur la circulation et le stationnement (1171).* »  
L'objet de ce règlement vise à modifier les règles de stationnement régissant le stationnement hors rue du Centre Communautaire et Intergénérationnel (CCI) prévues à l'annexe « H » du Règlement sur la circulation et le stationnement (1171).

Toute personne intéressée peut consulter ces règlements au Secrétariat d'arrondissement situé au 543, chemin de la Côte-Sainte-Catherine à Outremont, du lundi au jeudi de 8 h 12h et de 13h à 16 h 30 et le vendredi de 8 h à 13 h.

Montréal, ce 7 mai 2023

La Secrétaire de l'arrondissement

Julie Desjardins, avocate